

**Date de convocation** 07-avr-23

**Date et heure de séance** 12 Avril 2023, 19h30

**Heure de fin de séance** 23h

Chantal MEURICE a donné pouvoir à Didier SABY  
Mélodie ODOUL a donné pouvoir à Martine MANSUY  
Marielle HILAIRE a donné pouvoir à Daniel POMMIER

**Pouvoirs**

N°1	Approbation du PV du dernier Conseil municipal	Approuvé	Unanimité
N°2	Vote du taux d'imposition 2023	Approuve les taux d'imposition 2023 (TFB : 42,51%; TFNB : 95,54%; taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,86%)	Unanimité
N°3-1	Vote du budget primitif général 2023	Adopte le budget primitif - Budget général suivant: - 1 979 378 € en fonctionnement - 1 294 828 € en investissement	Unanimité
N°3-2	Vote du budget primitif annexe 2023 - Village de vacances	Adopte le budget primitif - budget Village de vacances suivant : - 271 883.85 € en fonctionnement - 277 378.50 € en investissement	Unanimité
N°3-3	Vote du budget primitif annexe 2023 - Maison de santé	Approuve le budget primitif - budget pole de santé suivant: - 52 778.93 € en fonctionnement - 36 648.98 € en investissement	Unanimité
N°3-4	Vote du budget primitif annexe 2023 - Terrains route de Bellevue	Approuve le budget primitif - budget Terrains route de Bellevue suivant : - 74 345.60 € en fonctionnement - 74 344.60 € en investissement	Unanimité

N°3-5	Vote du budget primitif annexe 2023 - ZA La Patte d'Oie	Approuve le budget primitif - budget ZA La Patte d'Oie suivabt : - 81 531,02 € en fonctionnement - 40 765,51 € en investissement	Unanimité
N°4-1	Déclaration d'intention d'aliéner : AH 197	Ne pas préempter	Unanimité
N°4-2	Déclaration d'intention d'aliéner : AH 318, 504, 507	Ne pas préempter	Unanimité
N°4-3	Déclaration d'intention d'aliéner : AP 320 et 428	Ne pas préempter	Unanimité
N°4-4	Déclaration d'intention d'aliéner : AX 330 et 333	Ne pas préempter	Unanimité
N°4-5	Déclaration d'intention d'aliéner : AY 460	Ne pas préempter	Unanimité
N°5	Autorisation de signature de l'arrêté prescrivant la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)	Valide la démarche de modification simplifiée et autorise la signature de l'arrêté prescrivant la modification simplifiée et tout document d'y rapportant	Majorité (13), 2 abstentions (Daniel POMMIER et Gilles COLLANGE)

N°6	Bien de section des habitants d'Eyravas : cession d'une partie de la parcelle H 821	<p>Prend bonne note du résultat favorable de la consultation des électeurs de la section d'Eyravas, pour la cession d'une partie de la parcelle H821 pour l'installation d'un système d'assainissement individuel</p> <p>Décide la vente de cette partie de la parcelle à Monsieur Sébastien RAMONE au prix de 10 euros du m2, Dit que la surface exacte de la parcelle (environ 368 m2) sera définie par un document d'arpentage établi par un géomètre, qui sera pris en charge par les acquéreurs, Précise que les frais de notaires sont à la charge de l'acquéreur.</p>	Unanimité (Edith DELABRE ne prend pas part au vote)
N°7	Bien de section des habitants du Fort : autorisation de travaux pour permettre l'extension des réseaux	<p>Autorise les travaux sur la section cadastré AI 297 pour permettre l'extension basse tension jusqu'à la parcelle AI 107 de Damien BONNEFOUX</p> <p>Autorise Madame La Maire à signer tout document nécessaire à cet effet et d'attirer l'attention du concessionnaire pour que les lignes enfouies soient suffisantes pour alimenter les éventuelles futures maisons des terrains constructibles proche de la parcelle AI 297.</p>	Unanimité

N°8	Petite enfance : autorisation de signature de la convention de prestation de service 2022-2023 pour la crèche de Vorey	<p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'approuver la convention entre la CAPEV et la Commune de Vorey afin de fixer le cadre financier et fonctionnel d'une prestation de service d'entretien du bâtiment crèche.</li> <li>- d'autoriser le maire ou son représentant à signer la convention, ainsi que tout avenant relatif à cette convention et à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération</li> </ul>	Unanimité
N°9	Jurés d'assises : tirage au sort des Jurés potentiels	<p>A désigné par tirage au sort à partir de la liste électorale de la commune pour figurer sur la liste préparatoire à la liste des jurés d'assises 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pierre PINEL (n°923)</li> <li>- Yannick PROSPER ép. VENUTO (n°956)</li> <li>- Chantal GALLIEN ép. OLIVIER (n°549)</li> </ul>	Unanimité
N°10	Tarifs : location de la salle de spectacle l'Embarcadère avec son matériel de système de conférence	<p>Adopte le tarif présenté pour la location du matériel de système de conférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ 40 € par jour pour une association voreysienne ce qui équivaut à un tarif global de 300 € (260+40) ;</li> <li>+ 140 € par jour pour une association non voreysienne ou une entreprise ce qui équivaut à un tarif global de 400 € (260+140).</li> </ul> <p>Une caution de 500 € sera demandée.</p>	Majorité (14) 1 abstention (Janick COLIBERT)

N°11	Personnel communal : avancements de grade	Les créations d'emplois permanents d'agents titulaires tels que présentés à compter du 1er Mai 2023 et autorise Madame La Maire à procéder à la modification du tableau des effectifs.	Unanimité
N°12	Ecole Louis Juvet : demande de participation communale pour le financement d'un voyage scolaire	Décide le versement d'une subvention de 1 417 € à l'école Louis Juvet.	Majorité (11) 4 abstentions : Didier SABY, Chantal MEURICE, Gilles DODET, Janick COLIBERT
N°13	Subventions aux associations : Groupement Emblavez Jeunes	Décide d'attribuer les 2 000 € demandés au Groupement Emblavez Jeunes.	Unanimité (Greg NOEL ne prend pas part au vote)
N°14.1	Cotisations et adhésions : CIPRO	Autorise le renouvellement de l'adhésion au Comité pour l'Insertion Professionnelle de la Haute-Loire (CIPRO) de 20 euros	Unanimité
N°14.2	Cotisations et adhésions : Fondation du Patrimoine	Décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2023 au montant de 200 euros.	Unanimité